

# Association des avocats fiduciaires (AFIDU) Association Loi de 1901

## Demande d'admission

ANNEE 2024

Désignation (dénomination, nom,...) .....

Adresse .....

E-mail .....

Je souhaite faire partie du groupe de travail :

« Coût de la fiducie et rémunération des intervenants » OUI NON

Admission simple : 500 € par personne physique membre de l'AFIDU

Admission soutien : 1000 € par personne physique membre de l'AFIDU

Admission universitaire<sup>1</sup> : 50 € (professeurs, maîtres de conférences, doctorants, étudiants...)

Admission magistrat : 50 €

Par chèque bancaire à l'ordre de « AFIDU »

Conditions générales :

- La demande d'admission à l'AFIDU emporte adhésion au Code de Bonne Conduite ci-annexé,
- La demande d'admission est soumise à l'agrément du conseil d'administration conformément à l'article 7 des statuts. En cas de refus d'admission le chèque est retourné.

<sup>1</sup> Tarif réservé aux universitaires qui ne sont pas par ailleurs consultants avocats, ou partenaires dans un Cabinet.

AFIDU (association loi 1901, constituée le 6 mai 2010, déclarée le 14 juin 2010, publiée le 26 juin 2010 au JO n° 1392)

67, bd Malesherbes - 75008 PARIS

Tél : 01 47 23 47 24 Fax : 01 47 23 90 53 contact@afidu.fr

www.afidu.fr